

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Arthur de Bonnard, 10 mars 1856](#)

Jean-Baptiste André Godin à Arthur de Bonnard, 10 mars 1856

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Bonnard, Arthur de \(1805-1875\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 1 p. (5r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Arthur de Bonnard, 10 mars 1856, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliStère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33922>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 mars 1856](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bonnard, Arthur de \(1805-1875\)](#)

Lieu de destinationInconnu

Description

RésuméSur un traitement homéopathique administré à Godin par Arthur de Bonnard. Godin répond à Arthur de Bonnard, qui lui a adressé le 9 mars un nouveau médicament en remplacement du précédent, qu'il y a méprise, car il a déjà pris les 8 doses du premier médicament. Godin explique à de Bonnard qu'il souffre moins depuis le jour même et pense que ses douleurs proviennent d'une affection du système nerveux « qui me constitue presque tout le corps à l'état de crampe permanente ». Il demande à Bonnard de lui préciser la nature physique et chimique des remèdes homéopathiques dont les faibles doses ont produit de si grands effets ; et de lui faire part des effets qu'il attend du nouveau médicament. Godin ajoute que la santé de sa femme est bonne et demande enfin s'il n'y a pas d'inconvénient à suivre le traitement par correspondance.

Mots-clés

[Médecines parallèles](#), [Santé](#)

Personnes citées[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBonnard, Arthur de (1805-1875)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Coopération
- Fourierisme
- Profession libérale
- Santé

BiographieMédecin, fouriériste et coopérateur français né en 1805 à Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire) et décédé en 1875 à Asnières (Hauts-de-Seine).

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusqu'en 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

5
Lyon le 10 mars 1836.

Monsieur De Bonnard.

par votre lettre du 9 et sous un dit je vous
envie un médicament qui remplacera le dernier, je crains
que ce mot ne résultât d'une fautive interprétation de
ma lettre qui sous aurait fait croire que je n'aurais
pas pris le dernier médicament en entier. Ce serait une
erreur car j'ai bien pris les 3 doses prescrites et la dernière
le mercredi 9 et j'ai tenu à vous faire remarquer cela pour
éviter si cela en doit rien changer à vos prescriptions.

Je vous avais aussi devoir sous même l'opinion que
les phénomènes nouveaux par lesquels je suis passés depuis
3 jours, dont j'ai cruellement souffert et été fort inquiet
des suites, car seulement aujourd'hui j'ai un peu de relâche,
je dis que ces phénomènes se réduisent à une affaiblissement
particulière du système nerveux qui me constitue presque
tout le corps à l'état de crampes permanentes.

D'un autre côté vous avez eu bienveillance lorsque
j'ai eu le plaisir de vous voir, de me donner quelques
éclaircissements sur l'homœopathie, et si un doute subsistait
dans mon esprit étant sur l'influence des remèdes à si
faible dose, les effets énergiques que j'en ai ressentis ont
sur ce point modifié mon opinion, aussi j'apprécie
le besoin de vous prier de me faire connaître la nature
physique et chimique des médicaments que j'ai pris ainsi
que du dernier que vous m'avez envoyé en même temps
l'effet que vous en attendez je supporterai ainsi plus
facilement 3 jours de nouvelles douleurs s'il est nécessaire
de les traverser et je ne serai pas porté à m'inquiéter
sur mon état des qu'il sera passé.

M. Gudin peut de sa santé habituelle

me voyez vous pas d'inconvénient sérieux à suivre
mon traitement ainsi par correspondance, n'est ce pour ce
prolonger longtemps?

Je vous prie d'agréer mes très sincères salutations

Gudin